

si bien que l'auréole est devenue l'emblème de la sainteté. Prions donc toujours avec ferveur, non pour que Dieu renouvelle pour nous ces illuminations extérieures, mais pour qu'il illumine nos esprits afin de connaître nos devoirs et afin qu'il nous donne la force de les accomplir.

La transfiguration de Jésus-Christ nous enseigne que nous ne devons pas désirer des grâces extraordinaires, mais des grâces communes qui nous conduiront sûrement à notre salut ; qu'il nous faut éviter le vain éclat du monde et ses amusements pour vivre dans la retraite, au moins celle du cœur et remercier Dieu des souffrances et des fatigues qu'il nous impose pour nous conduire au haut de la montagne ; enfin que c'est par la prière fervente, les exercices de piété fréquents que nous sanctifierons notre retraite, que nous supporterons les douleurs et les croix et que notre âme, sur laquelle Dieu aura répandu des grâces de lumière et de force, sera transfigurée. Et ainsi, après l'invisible transfiguration de notre âme en ce monde, nous atteindrons la glorieuse transfiguration du ciel.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

UN CARDINAL CANADIEN.

Sa Grandeur Monseigneur Elzéar Alexandre Taschereau, le vénéré métropolitain de cette province, sera créé cardinal de la sainte Eglise Romaine au prochain consistoire.

Tous les catholiques du Canada doivent se réjouir de cet événement glorieux pour nous à plus d'un titre.

Cette promotion, en effet, en même temps qu'elle honore grandement celui qui en est l'objet, jette un vif éclat non seulement sur le siège de Québec, mais sur le pays tout entier, puisqu'un des nôtres sera prince de l'Eglise, conseiller de son Chef suprême, et appelé de droit le cas échéant, à prendre part à l'élection du Souverain Pontife.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 9 mars 1886 : M. Denis Casaubon a été nommé vicaire à Saint-Anicet.

En date du 18 mars 1886 M. L. Calixte Desrochers a été nommé desservant de la paroisse de Sainte-Jeanne de Chantal de l'Île Perrot.

A l'église Saint-Joseph, (rue Richemond), pendant le carême, récitation du chapelet, sermon et salut du Saint-Sacrement, tous les soirs à 7½ heures ; tous les vendredis chemin de la Croix.

Pendant le mois de Mars, à la suite du sermon, prières pour le mois de St Joseph.